



QUESTIONNAIRE POUR LES CHEFS DE PARTI

Accord économique et commercial global (AÉCG)

entre le Canada et l'Union européenne

Les élections au Québec arrivent à un moment important dans les négociations en cours pour un accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, l'AÉCG. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux négocient avec l'UE depuis octobre 2009. L'accord envisagé sera beaucoup plus vaste et aura des répercussions beaucoup plus profondes sur l'économie canadienne et québécoise que l'ALÉNA. En conséquence, les provinces et territoires ont été invités à la table de négociations et devront consentir des sacrifices pour obtenir ce qu'ils souhaitent en matière d'accès aux marchés de l'UE.

Le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) est une coalition sociale multisectorielle regroupant plus de vingt organisations sociales du Québec, provenant des milieux syndicaux, communautaires et populaires, étudiants, environnementaux, de femmes, de droits humains, et de développement international. Les organisations membres du RQIC représentent plus d'un million de personnes.

Pour aider nos organisations membres à prendre des décisions éclairées aux prochaines élections, nous aimerions que vous répondiez aux questions suivantes sur l'AÉCG.

- 1-** Votre parti s'engage-t-il à rompre le secret qui entoure les négociations de l'AÉCG et à répondre à la demande exprimée par les parlementaires et de nombreux organismes de la société civile pour que les textes de l'accord soient divulgués et qu'un débat franc, transparent et démocratique ait lieu dans les plus brefs délais avant sa signature?

- 2-** Votre parti est-il en faveur de l'inclusion dans l'AÉCG d'un processus de règlement des conflits investisseur-État qui permet aux entreprises de poursuivre les États et de contester nos réglementations, notamment en matière de protection de l'environnement?

- 3-** De quelle façon votre parti protégera-t-il les services et les marchés publics et s'assurera-t-il que la recherche des entreprises européennes à maximiser leurs profits, ne desservira pas l'intérêt des bénéficiaires de ces services et, potentiellement aussi, des travailleuses et travailleurs du Québec?

- 4-** Selon votre parti, dans quelle mesure doit-on protéger les services municipaux d'eau potable au sein de l'AÉCG?



- 5-** Votre parti appuie-t-il une exclusion générale des soins de santé stipulant que rien dans l'AÉCG ne doit être interprété de façon à s'appliquer aux soins de santé publics ou à l'assurance-maladie publique?
- 6-** Votre parti est-il en faveur d'une prolongation de la durée des brevets des médicaments qui reporterait d'autant l'accès de la population à des médicaments génériques, comme l'exigent la Commission européenne et l'industrie canadienne et québécoise des médicaments de marque?
- 7-** Votre parti appuie-t-il une exemption culturelle complète visant les livres, les journaux, l'édition, la télédiffusion, le cinéma, la vidéo, les arts du spectacle et tous les autres aspects de l'industrie culturelle québécoise ?
- 8-** Que fera votre parti s'il s'avère que le système de gestion de l'offre en agriculture n'est pas intégralement protégé dans l'AÉCG?
- 9-** Votre parti s'assurera-t-il d'obtenir la garantie que les investissements étrangers que l'AÉCG peut entraîner apportent un avantage net aux citoyens du Québec?
- 10-** Enfin, s'il s'avérait que l'étude rigoureuse des clauses de l'accord conclut à un désavantage général net pour la population du Québec ou qu'il compromet le pouvoir du Québec de légiférer dans l'intérêt public, est-ce que votre parti s'engage à ne pas y adhérer?

Merci de prendre le temps de répondre à ces questions. Nous sommes impatients de connaître vos positions, que vous pouvez envoyer par courriel à rqic@ciso.qc.ca